

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/04/2026

Date convocation : 30 mars 2026

Excusés : /

## ▪ **Indemnités de fonction du maire et des adjoints**

Les indemnités mensuelles maximums de référence du Maire et des Adjointes se définissent comme suit au 01/01/2026 :

Commune de 500 à 999 hab	Taux maximal (en % de l'IB 1027)
MAIRE	44,3
ADJOINTS	11,77

M. le Maire propose que le montant de l'enveloppe globale soit inférieur au barème et propose de répartir les indemnités de la façon suivante :

Maire : 45% de l'indemnité maximale égale à 44.3% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1027.

Adjointes :

90% de l'indemnité maximale égale à 11.77% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1027.

## ▪ **Délégations**

Le Conseil valide la désignation des délégués auprès des organismes extérieurs (cf tableau annexe)

## ▪ **Commissions internes à la commune** :

Le Conseil valide la composition des différentes commissions internes à la commune dont certaines seront ouvertes aux habitants (petit patrimoine, déco espaces publics, animation/loisirs, communication....) (cf tableau annexe)

## ▪ **Points sur les projets en cours**

M. le Maire présente une synthèse des projets actuellement en cours qui devront être poursuivis durant le nouveau mandat :

- ✓ Etude sur le réseau d'eau potable du Bourg
- ✓ Rénovation du monument aux morts
- ✓ Numérisation du cimetière
- ✓ Travaux voirie sur divers tronçons (Le Crozet- le marais- Tourris - Les 9 Chemins- La Viveille)
- ✓ Travaux enfouissement lignes électriques et Télécom dans le Bourg
- ✓ PLUIH
- ✓ Etude îlot du Bourg
- ✓ Site des Notes (lots à vendre, accès...)

## **Questions diverses :**

- Faire un planning annuel des séances du conseil municipal qui se tiendront tous les mois
- Bénévoles pour l'étape du Tour Ambert Livradois Forez le 10 mai (5 bénévoles)